

Châlonsen-Champagne

Marne

Troyes

Aube

Meuse

Bar-le-Duc

Chaumont

Meurtheet-Moselle

Épinal

Colmai

L'ensemble formé par le parcours de la rivière l'Aubach

Scherwiller

L'Aubach s'insinue à travers le centre historique de l'un des villages les plus pittoresques d'Alsace.

Situé dans le piémont vosgien, Scherwiller ne manque pas de charmer ses visiteurs avec ses édifices pittoresques bordant la rivière de l'Aubach. Dans le centre historique du village, la rivière serpente entre les maisons à colombages dont l'alignement suit le cours de l'eau et est traversée par de nombreux ponts et passerelles. Des anciens lavoirs installés sur des berges fleuries viennent agrémenter le site.

Parmi les bâtiments remarquables à proximité de l'Aubach se trouvent notamment la maison dite du corps de garde, un oriel polygonal situé au 2 rue de la Mairie, l'hostellerie de la Couronne et la chapelle

Sainte-Odile. Il est possible de voir le château de l'Ortenbourg depuis la rue de la Gare.



La Chapelle Saint-Odile



Vosges

L'Aubach traversant la rue de la Gare

Critères de classement

→ Pittoresque







Raingasse



- L'Aubach passant sous la maison du corps de garde
- 2 ~ L'Aubach traversant la rue de la Gare
- 3 ~ L'Aubach traversant la rue de la Mairie
- 4 ~ La rue de la Mairie



100 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Nombreux monuments historiques classés et inscrits.

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement. Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST